



Annnonce dans le bulletin du Club Alpin Suisse de la Gruyère

Tarifs et conditions 2018-2019

Annnonce annuelle

11 x par année, à partir du mois de décembre jusqu'en octobre de l'année suivante, pas de parution en novembre.
Possibilité de débiter le contrat en cours d'année et aussi de changer de logo ou de format, le prix est calculé au prorata des mois de publication.

Tarif pour un an, 11 parutions :

Couleur ***

1 page entière couleur couverture	Fr.	1320.-
1 page couleur	Fr.	1190.-
1 double page couleur	Fr.	2380.-
½ page couleur	Fr.	620.-
¼ page couleur	Fr.	400.-
1/8 page couleur	Fr.	245.-

Noir-blanc

1 page entière	Fr.	920.-
½ page	Fr.	480.-
¼ page	Fr.	310.-
1/8 page	Fr.	190.-

Annnonce unique

½ page noir-blanc	Fr.	145.-
1 page entière noir-blanc	Fr.	290.-
½ page couleur	Fr.	200.-
1 page entière couleur	Fr.	400.-

Possibilité de publier pour un mois ou plus, tarif par mois de publication.

Conditions

Le paiement de l'annonce sera effectué jusqu'à 30 jours après la signature du présent contrat. L'annonce sera publiée chaque année jusqu'à dénonciation du présent contrat. Une facture vous parviendra chaque été.

Contrat

- △ Nous joignons à la présente la nouvelle annonce et le matériel nécessaire (logo original)
Adresse : Rédaction du bulletin du CAS Colette Dupasquier Rte de Broc 20 1663 Epagny
- △ Nous vous faisons parvenir la nouvelle annonce par e-mail à l'adresse suivante :
bulletin@cas-gruyere.ch
- △ Remarque :

Lieu et date

Signature

*** Les annonceurs qui choisiront une annonce couleur verront leur logo paraître dans notre site internet avec un lien sur leur propre site.